



## Projet de constitution de l'Algérie nouvelle, souveraineté populaire

Passionné par les sciences juridiques, titulaire d'une licence en droit algérien (1988) et d'une licence en droit suisse (1998), **Lachemi Belhocine** est aussi titulaire d'un brevet d'avocat au barreau suisse (2002). Passionné par les langues, il parle kabyle, arabe, français, anglais, allemand et espagnol. Actif dans le domaine humanitaire depuis 1991, cofondateur de l'association "Avenir" en 2007, il est également cofondateur et Président d'Algériens sans frontières (ASF) depuis 2019. Ingénieur en électronique, diplômé en 1992 de l'Université des Sciences et de Technologies Houari Bourmediene (USTHB), **Reza Guemmar** a obtenu un diplôme universitaire en informatique appliquée de l'université d'Orsay Paris XI en 1996. Il est actuellement responsable de projets en Informatique dans une grande multinationale. Depuis 1990, il est militant politique, notamment dans l'humanitaire. Cofondateur de plusieurs Think Tank, il n'en demeure pas moins amoureux des sciences sociales et de la politique. Il est également membre d'Algériens Sans Frontières (ASF) monde et Président d'Algériens Sans Frontières France.

[Read More](#)

**SKU:**

**Price:** 800 DA

**Stock:** instock

**Categories:** [Histoire immédiate](#), [Sciences humaines et sociales](#)

### Product Description

Comment le peuple peut exercer sa souveraineté dans un Etat de droit ? Quel est le modèle démocratique qui sied à notre société ? Et par quels moyens ? Ce sont ces questions, parmi tant d'autres, que les auteurs se sont posées avant de rédiger cet ouvrage. Nul besoin de système politique importé. Cependant, nous avons pensé à un modèle et à une organisation qui tiendraient compte des spécificités de notre société et de l'histoire de notre Algérie. En somme une démocratie algérienne. Cet ouvrage a été pensé et rédigé par deux citoyens, animés par l'amour du pays, par le sens du devoir et du patriotisme, faisant partie de la société civile et œuvrant dans le monde associatif au sein de l'association « Algériens Sans Frontières ». Ce projet de constitution est issu d'une étude comparative de cent trente constitutions dans le monde et s'articule autour d'un principe phare qui est celui de la souveraineté du peuple qui s'exprime en conjuguant démocratie directe via le Referendum populaire et démocratie représentative via les élus du peuple. Parmi les innovations implémentées dans cet ouvrage, en voici quelques-unes :

- Une approche ascendante concrétisée par l'introduction du principe de décentralisation du pouvoir exécutif via une autonomie communale. Faisant ainsi de la Commune un acteur à part entière dans la prise de décision au niveau local et par ce biais elle devient inéluctablement la cellule active et de base dans le schéma organisationnel de notre société.
- La possibilité de révocation d'un élu qui aura failli à sa mission et qui de ce fait fera l'objet d'une procédure de révocation initiée par les citoyens.
- L'introduction du principe de la hiérarchie des normes. En effet, chaque acte législatif doit être conforme à l'acte législatif supérieur et ce jusqu'au plus haut niveau, à savoir la Constitution. Chaque acte législatif peut être soumis au contrôle de conformité exercé par la Cour constitutionnelle.

En toute humilité, nous espérons que ce travail fasse l'objet d'une attention particulière, de la part aussi bien des spécialistes que des profanes. Nous souhaitons que cet ouvrage constitue une référence de base pour tout autre projet de ce type. Nous souhaitons enfin que cet ouvrage inspire des personnes voulant le meilleur pour une nouvelle Algérie unie et indivisible.

---